



Dossier opposant l'OMS à madame Rosmine Lubenga

Par **Rj**, le **01/08/2019** à **10:48**

Bonjour A tous,

Suite à l'épidémie à virus Ebola dans ma région de l'Ituri, ma femme avait reçu le vaccin étant enceinte de 26 semaines, mais l'enfant qu'elle portait est décédé après avoir reçu le vaccin de l'OMS.

Le dossier est instruit au parquet de grande instance de Bunia, mais l'OMS refuse de venir comparaître.

Que dit le droit dans ce sens ?

Et pourtant le médecin avait certifié que la mort de l'enfant était liée suite à ce vaccin

Par **youris**, le **01/08/2019** à **10:52**

bonjour,

vous êtes sur un site de conseils juridiques de droit français donc incompétent par principe pour ce qui est du droit applicable dans votre pays (RDC ?).

salutations